



Politique familles, aînés

et saines habitudes de vie.

Normandin



Municipalité
amie des aînés



VILLE DE NORMANDIN

La réalisation de la politique Familles, aînés et saines habitudes de vie de la Ville de Normandin a été rendue possible grâce à une subvention du Ministère de la Famille et une assistance technique du Carrefour Action municipale et famille.

Note aux lecteurs

La démarche actuelle a nécessité l'actualisation de la Politique MADA (2014-2018) et de la Politique Familles, aînés et saines habitudes de vie (2017-2019). La fusion des politiques familles et aînés réalisée en 2017 reflète bien la réalité du plus petit au plus âgé des citoyens de la Ville de Normandin.

Coordination de la démarche et chargée de projet

Carole Richer, MRC de Maria-Chapdelaine

Processus de consultations, recherche et contribution aux textes

Amélie Paquet et Joanie Riendeau, TRÉMA services conseils

Audrey-Pier Lavoie, CDC Maria-Chapdelaine

Éric Bhérer, Normandin

Équipe de recherche MADA-Qc, Centre de recherche sur le vieillissement du CIUSSS-CHUS en collaboration avec le Secrétariat aux aînés et le Carrefour action municipale et famille.

Correction

Réjean Boivin

Crédit photos

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont gracieusement fourni des photos.

Personne-ressource CAMF

Sylvie Légaré

Graphisme

Tnt Atelier

L'utilisation du masculin dans le texte n'a pour unique but que d'alléger celui-ci et désigne autant les femmes que les hommes.

Dépôt légal 2020

Site internet de la Ville de Normandin

Site internet du Carrefour Action municipale et familles

Ministère de la Famille, Secrétariat des aînés

TABLE DES MATIÈRES

Avant-Propos	3
Mot du maire	5
Comité de pilotage	6
Les objectifs d'une politique familiale	7
Les objectifs d'une municipalité amie des aînés	8
Les 10 champs d'intervention	9
Charte régionale des saines habitudes de vie	14
Les définitions	15
Les principes directeurs	16
Le portrait de la municipalité	17
Plan d'action familles et aînés 2020-2024	20
Mesures de suivi de la politique familles et aînés	31
Liste des acronymes	32
Annexe I : Recension des services et des ressources du milieu	33

MOT DU MAIRE



**MONSIEUR
MARIO FORTIN**

Soucieuse de retenir ses jeunes familles et d'en attirer de nouvelles, la Ville de Normandin s'est dotée d'une Politique familiale en 2009 et une politique des aînées (MADA) en 2014.

Aujourd'hui, par l'adoption de notre Politique Familles et aînées, nous reconnaissons l'importance de prendre en compte les nouvelles réalités de l'ensemble de notre population et ce, du plus jeune au plus âgé de nos concitoyens. D'autre part, les tendances démographiques nous révélant un vieillissement rapide de notre population, il nous faut plus que jamais poser des actions nous permettant d'accueillir de nouvelles familles à Normandin.

Certaines actions ont déjà été réalisées dans notre ville; mentionnons la construction d'un parc intergénérationnel situé à deux pas d'une maison pour les personnes âgées et de la maison des jeunes. L'organisme Maria-Express travaille avec la Ville de Normandin sur un projet de déploiement d'un réseau de transport collectif sur notre territoire, celui-ci relierait toutes les municipalités de la MRC de Maria-Chapdelaine.

Cela prouve que depuis quelques années nos orientations et décisions, en tant qu'élus municipaux, tiennent compte de la politique familiale et de ses objectifs lorsqu'il est question de développement durable, de sécurité publique, de loisirs, de culture et d'appui aux divers organismes communautaires.

J'en profite pour remercier mes collègues du conseil municipal, les gens de notre communauté impliqués dans le comité, ainsi que les autres collaborateurs de tous les niveaux pour leur participation et leur soutien à chacune des étapes de la démarche d'élaboration et d'intégration de cette nouvelle politique.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Mario Fortin', written in a cursive style.

Mario Fortin
Maire de la ville de Normandin

LE COMITÉ DE PILOTAGE

Le comité de pilotage est un groupe d'acteurs provenant de divers secteurs qui travaillent ensemble à assurer la mise en œuvre du plan d'action de la Politique Familles, aînés et saines habitudes de vie. Le conseil municipal y délègue un représentant qui assurera la représentation politique de la démarche et légitimera le comité de pilotage. Les services municipaux et organismes du milieu peuvent aussi être interpellés à siéger ponctuellement sur le comité pour y apporter leur expertise. Ainsi, les travaux publics, le secteur du loisir et de la vie communautaire, l'office municipal d'habitation, les services d'incendie ou de police, la société des transports sont autant d'organisations qui peuvent soutenir le comité de pilotage dans l'atteinte des objectifs qui ont été ciblés pour la période 2020-2024.



De gauche à droite : Réjean Boivin, Daniel Boisclair (RQA), Claudette Cantin et Éric Bhérer

LES OBJECTIFS D'UNE POLITIQUE FAMILIALE

- S'assurer d'une volonté politique favorable aux familles ;
- Avoir en tête et à cœur le mieux-être des familles ;
- Offrir les moyens aux parents pour qu'ils exercent pleinement leurs rôles et leurs responsabilités ;
- S'assurer que la préoccupation familiale fasse partie des priorités municipales ;
- Être à l'écoute des besoins des familles pour créer un climat et un milieu de vie qui encouragent les familles.

**La famille c'est
d'abord et avant tout
une entité ayant sa
propre dynamique, où
l'individualité et les
besoins de chacun de
ses membres doivent
être considérés.**



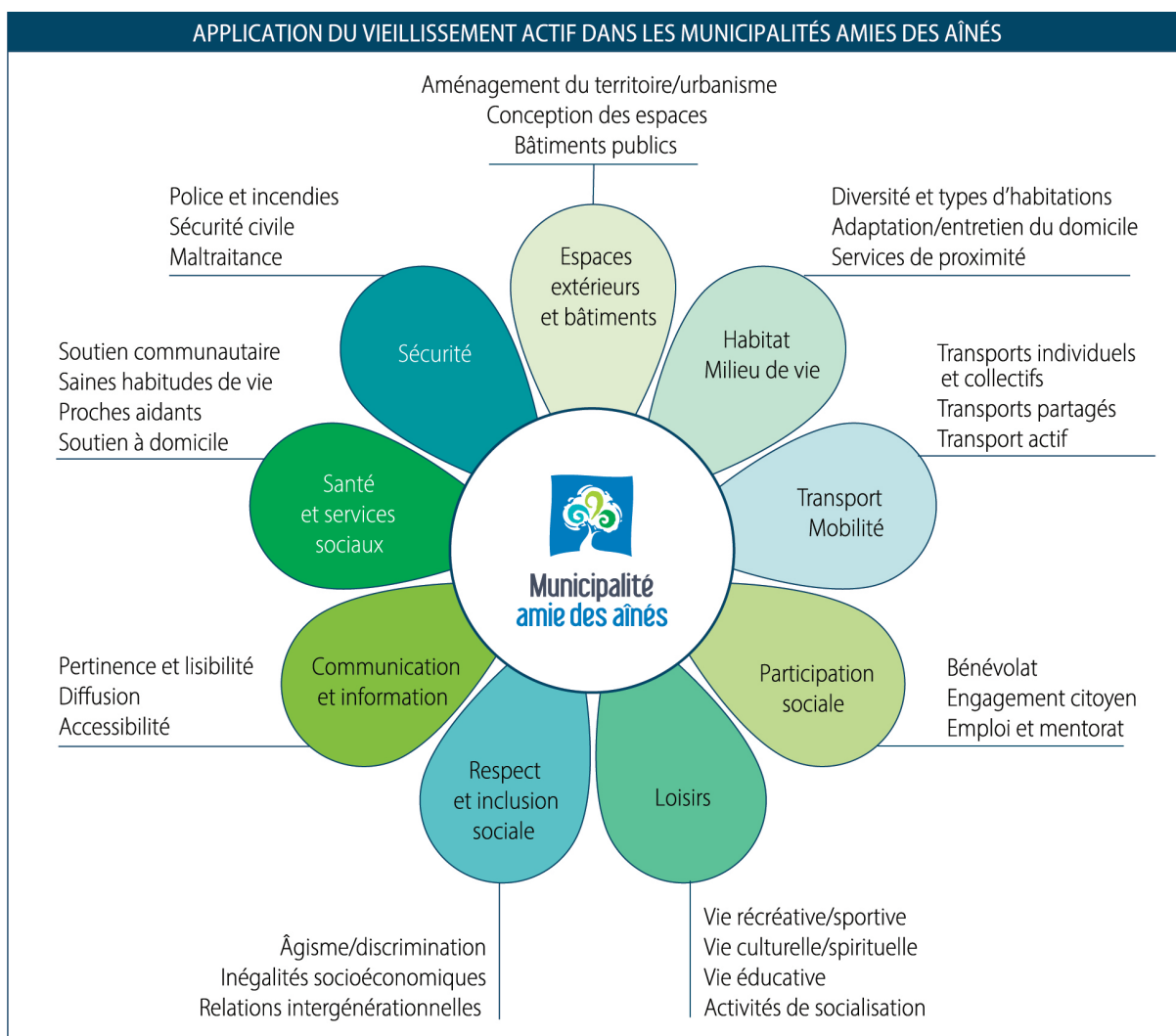
LES OBJECTIFS D'UNE POLITIQUE MADA

Une municipalité amie des aînés (MADA) se soucie des besoins des personnes âgées.

C'est donc une municipalité qui :

- Met un frein à l'âgisme ;
- Sait adapter ses politiques; ses services; ses structures ;
- Agit de façon globale et intégrée ;
- Favorise la participation des personnes âgées ;
- S'appuie sur la concertation et la mobilisation des citoyens de tous les âges envers les aînés.

En résumé, l'expression « Municipalité amie des aînés » réfère à une démarche qui incite la municipalité à adapter ses politiques, ses services et ses structures au vieillissement de sa population.



Source : Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés – 2^e édition
© Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2020

LES 10 CHAMPS D'INTERVENTION

1 Information et communication

Pertinence, lisibilité, diffusion, accessibilité.

- **Un besoin d'information correspond** à un manque d'information appropriée sur laquelle on puisse se fier pour effectuer des choix, lesquels peuvent apporter des avantages ou des services qui sont à même d'améliorer le bien-être des gens (Moore, 2002).
- Parmi les sujets sur lesquels les aînés ont besoin d'information, on retrouve des préoccupations sur la grand-parentalité, la justice et les lois, les finances et les revenus, les services d'aide, la santé, le transport et les loisirs (Everingham et al. 2009).
- On doit d'emblée reconnaître les besoins particuliers des aînés à l'égard de la diffusion de **l'information pertinente pour** eux puisque la majorité des gens informés peuvent s'orienter pour combler leurs besoins de tout ordre. Une municipalité MADA contribue à assurer un partage de cette priorité entre les partenaires du milieu.
- Chacun des neuf autres domaines MADA représente une opportunité d'informer les aînés, en conséquence, **tous les partenaires liés aux aînés ont des occasions de diffuser de l'information pertinente pour les aînés**. Les différentes façons de communiquer (imprimé, radio, télévision, messages téléphoniques, affiches, tableaux électroniques, etc.) font l'objet d'une attention spéciale afin que le **message soit clair et se rende bien aux personnes à qui il est destiné**.
- **Les municipalités amies des aînés font connaître les programmes, activités, structures qui sont améliorés pendant toute la mise en œuvre de leur Plan d'action Familles et MADA afin que les aînés puissent en profiter.**

2 Habitat – milieu de vie

Diversité et types d'habitation, adaptation et entretien du domicile, services de proximité.

- Au Québec, le chez-soi des aînés demeure leur premier choix. Toutefois, avec l'avancée en âge, l'habitat doit être adapté pour leur permettre de continuer à évoluer au sein de leur communauté ou de leur quartier. L'adaptation du domicile et de l'environnement immédiat constitue une clé majeure dans l'atteinte de cet objectif. Les habitations communautaires, moins nombreuses que les résidences privées, offrent des logements financièrement et physiquement accessibles.
- Au Québec, l'enjeu principal consiste à offrir une **diversité d'options en habitation, en milieu rural et urbain**, qui répondent aux besoins variés et évolutifs des aînés.
- Lorsque la municipalité encourage le maintien et le développement des **services de proximité**, elle améliore la perspective des aînés de vivre une vie active, près de leurs proches et de leurs voisins ou amis.
- **Le milieu de vie** s'étend au voisinage, au quartier ou au village; il implique des **équipements collectifs partagés** (espaces extérieurs, services de proximité), ainsi que des aspects sociaux liés à l'habitation comme la solidarité d'un voisinage, le sentiment d'appartenance à une communauté, le respect mutuel, le capital social d'un milieu appuyé par un **système de services** (de santé, sociaux, municipaux, commerciaux).
- **Le milieu de vie a une grande influence sur le vieillissement des personnes.**



3 Transport

Transports individuels, collectifs, partagés, actifs.

- L'un des défis des municipalités amies des aînés consiste à accroître la mobilité des aînés, soit par l'adaptation des services existants, soit par la création de nouveaux services et l'établissement d'une coordination entre les partenaires du milieu. Lorsque l'utilisation de leur automobile n'est plus envisageable, d'autres modes de déplacement ne sont pas toujours disponibles et accessibles pour des aînés, encore davantage si leur état de santé vacille ou s'ils habitent en région. Pouvoir se déplacer facilement constitue un déterminant de leur participation aux activités. De nouvelles modalités de soutien à la mobilité des aînés sont expérimentées dans nombre de municipalités et MRC MADA.
- L'accès aux services et aux activités sociales ou familiales des aînés implique de se mouvoir d'un lieu à un autre. Les besoins en mobilité reflètent les besoins de la vie courante (consommation vitale quotidienne, soins et services, côtoyer sa famille, les amis, se divertir, s'informer). Des limitations à la mobilité se répercutent sur de nombreux aspects de leur vie : besoins essentiels difficilement comblés, accès aux soins et services de santé laborieux, risque d'isolement social accru, sédentarité.
- **Il ne suffit pas qu'un service de transport collectif existe dans une municipalité pour croire que les besoins des aînés sans-voiture soient comblés.**
- La mobilité d'un aîné comprend l'opportunité de se rendre dans les destinations nécessaires et souhaitées selon son engagement dans des occupations et activités et ce, quels que soient son statut socioéconomique, son lieu d'habitation ou ses aptitudes physiques et mentales.

4 Espaces extérieurs et bâtiments

Diversité et types d'habitation, adaptation et entretien du domicile, services de proximité.

- En offrant des environnements extérieurs et des bâtiments bien entretenus, sécuritaires et adaptés aux aînés, une municipalité influence « (...) fortement la mobilité individuelle, la protection contre les traumatismes, la sécurité face au risque d'agression, le comportement en matière de santé et la participation (...) » (OMS, 2007). L'accessibilité physique aux installations à vocation sportive ou culturelle, aux commerces, à des aires de repos et à des espaces verts permet aux aînés, aux personnes handicapées et aux familles avec jeunes enfants d'en profiter.
- **Espaces extérieurs et bâtiments publics.** En apportant des améliorations aux lieux publics, afin de faciliter, pour les aînés, la fréquentation d'installations telles que les parcs, les places publiques, les édifices comme les bibliothèques, les salles de spectacles, les centres communautaires, les lieux de culte, la municipalité offre davantage d'opportunités de demeurer actifs, tant au plan physique que social et culturel. La qualité et le design de ces infrastructures viennent en appui pour assurer la sécurité et le confort des utilisateurs.
- **Le schéma d'aménagement et le plan d'urbanisme** coordonnent les interventions qui concernent le développement domiciliaire, les subventions à la rénovation, etc. Ils sont largement diffusés afin de sensibiliser les citoyens aux enjeux d'aménagement. De nombreuses actions MADA touchent des aspects réglementés, aussi doivent-elles être présentées de manière conforme.
- De plus en plus, des municipalités qui veulent réaliser des projets spécifiques pour les aînés, optent pour une approche d'urbanisme participatif (ex : marches exploratoires) qui permet de connaître plus finement les embûches de certains parcours

5 Participation sociale

Bénévolat, engagement citoyen emploi et mentorat

- Des initiatives axées sur la **participation sociale** permettent de développer et de soutenir le bénévolat et la vie associative des aînés ainsi que les possibilités d'engagement citoyen et politique, **favorisant ainsi la valorisation de leurs habiletés, connaissances et compétences** dans de nombreux champs d'action. Le maintien d'une activité de travail, lorsque souhaité, ainsi que des occasions de faire du mentorat représentent des moyens de continuer à **exercer un rôle social bien tangible**. Plusieurs conditions d'exercice peuvent faciliter l'engagement et la rétention des bénévoles et des travailleurs expérimentés. La connectivité sociale, les rencontres, les opportunités de soutien se présentent tant dans un cadre de bénévolat que de travail. Les échanges effectués dans ces contextes contribuent à nourrir le capital social d'une communauté.
- **La participation sociale se dissocie des loisirs** parce que les personnes aînées ne jouent pas des rôles similaires dans les deux cas. Dans une activité de loisir, les aînés participants reçoivent un service pour lesquels ils ont généralement des frais à payer. Qu'on s'inscrive à un cours de yoga ou d'informatique, ou qu'on fasse un voyage de groupe, cela implique qu'un service nous est rendu. La **participation sociale** implique un rôle social où **une personne aînée engage son temps, ses connaissances, ses habiletés au service d'autrui, bénévolement**, ce qui fait intervenir un tout autre type de responsabilité. La participation sociale se différencie également des différentes formes de soutien offertes à des membres de sa famille (enfants, parents, conjoints) et à la famille élargie, qu'elles soient occasionnelles, ponctuelles ou à plus long terme. Ces formes de soutien constituent plutôt de la **proche-aidance**. Les expériences de mentorat mettent en relation des générations jeunes et âgées, dans un contexte d'apprentissage.

6 Loisirs

Vie récréative, sportive, culturelle, spirituelle, éducative et de socialisation.

- Selon l'Organisation mondiale de la santé (2007), un volet complet d'activités touchant « les relations sociales, les activités culturelles, éducatives et spirituelles » vise à créer un environnement social où les aînés sont actifs à divers plans.
- Le temps de loisir pour les personnes aînées qui sont retraitées peut évoluer et devenir **un vecteur de lien social**, ce qui est d'ailleurs souhaitable. En effet, lorsqu'elles ne sont pas engagées dans le bénévolat ou si elles vivent seules, le temps libre peut devenir synonyme d'isolement social et de solitude. Aussi, le fait de concevoir et d'organiser des activités sociales, sportives, culturelles ou éducatives, au sein de groupes, en les adaptant pour les aînés, leur permet de constituer un réservoir d'amitiés, de solidarité, de plaisirs partagés. En offrant aux aînés des occasions de rencontres autour de leurs activités préférées, des liens se tissent. Parfois même, ce réseau peut **mobiliser du soutien** pour un de ses membres affecté par une situation difficile ou une maladie.
- Les municipalités soutiennent de diverses manières les associations et organismes spécialisés en loisirs. Elles fournissent elles-mêmes plusieurs installations et activités. Par exemple, les bibliothèques municipales offrent de plus en plus de livres adaptés, bibliothèques mobiles, livres audio, conférences pour les aînés, jouant ainsi un véritable rôle d'éducation et d'information tout au long de la vie.

7 Respect et inclusion sociale

Âgisme, discrimination, inégalités socioéconomiques, relations intergénérationnelles.

- Pour les personnes âgées, le **respect** concerne la politesse, la prévenance, la gentillesse, la courtoisie. Il y a certains lieux où il est important que des pratiques positives soient instaurées parce qu'elles sont largement visibles : fournisseurs de services, commerçants, médias, etc.
- La participation des aînés à la vie collective est tributaire de certaines conditions d'accueil. Une société où on tolère des manifestations **d'âgisme**, l'expression de stéréotypes où les aînés sont représentés par des images de faiblesse ou de dépendance, ou qui diffuse des préjugés relatifs à l'âge, ne soutient pas l'inclusion sociale des aînés.
- **L'exclusion sociale** réfère à un processus dynamique où une personne est exclue, partiellement ou totalement, des systèmes sociaux, économiques, politiques ou culturels qui déterminent son intégration dans la société (Walker & Walker, 1997). Ces phénomènes déclenchent des effets sur l'accès à des services, le respect des droits et sur les opportunités de choix d'une personne ou d'un groupe de personnes.
- **L'accessibilité économique** aux programmes et activités offerts constitue en soi une mesure **d'inclusion sociale** à l'égard des aînés à revenus modestes. La vulnérabilité des aînés à l'isolement est bien connue (20 % des aînés disent n'avoir aucun ami - ISQ, 2016), d'où l'importance de maintenir des activités à des coûts abordables.

8 Santé et services sociaux

Soutien communautaire, soutien à domicile, proches aidants, saines habitudes de vie (SHV).

- **Les services de santé et services sociaux** des établissements CIUSSS sont offerts de manière indépendante des villes et sont rattachés au MSSS. Mais il arrive que les municipalités puissent offrir des opportunités (ex. : prêt de local ou d'équipement) pour permettre de rendre un service à la collectivité. Il est arrivé par exemple que la municipalité prête des locaux pour effectuer une clinique de vaccination des aînés.
- Outre les services sociaux et de santé offerts par le réseau local de services (RLS), des organismes communautaires, coopératives de services à domicile et entreprises d'économie sociale offrent des services permettant aux aînés de demeurer chez eux le plus longtemps possible. Déjà très présents dans les plans d'action MADA, ces organismes, avec ceux d'autres secteurs, représentent **une clé essentielle de soutien dans la communauté**, mais également une **opportunité de création de liens sociaux**.
- **Soutien à domicile**: l'arrivée de la cohorte des baby-boomers fait craindre des difficultés à fournir les services nécessaires, en particulier chez les 75 ans et plus. L'impact sur la situation des proches aidants peut également alarmer.
- **Proches aidants**: à la jonction entre des aînés fragiles ou vulnérables et les services sociaux et de santé, nous retrouvons le rôle du « proche aidant » (parents, enfants, conjoints, amis, voisins).
- Selon l'ISQ (2015), il y aurait 17,4 % des hommes de 65 ans et plus qui sont des aidants et 18,1 % de femmes âgées. Entre 22 % et 27 % de ces aidants âgés apportent du soutien à plus d'une seule personne (ISQ, 2015).
- **SHV** : Des activités adaptées aux aînés pour encourager les saines habitudes de vie font déjà partie de l'éventail offert par plusieurs municipalités MADA. De nouveaux programmes conçus selon une **approche communautaire plutôt qu'individuelle** sont en émergence (ex. : la lutte aux déserts d'approvisionnement en produits frais).

9 Sécurité

Police, incendies, sécurité civile, maltraitance.

- **Les services de protection** : la démarche MADA rejoint l'un des rôles majeurs des municipalités, celui d'assurer la sécurité des citoyens sur leur territoire. Les aînés représentent parfois un défi pour les pouvoirs publics : leur évacuation d'édifices en hauteur, de résidences, ou d'immeubles lors d'inondations ou d'incendies, leur protection lors de tempêtes ou de canicules, l'intervention lors d'actes criminels à leur égard et, dans certains cas, lorsqu'ils ne sont plus en mesure de s'occuper d'eux-mêmes et ont besoin de protection.
- La sécurité est une thématique qui croise tous les domaines MADA : la sécurité dans les services sociaux et médicaux rendus, la sécurité dans les transports, la sécurité à la maison (ex. : prévenir les chutes), la sécurité dans les loisirs et le bénévolat, etc. L'attention est davantage portée sur les **pratiques des services de protection** (municipaux et provinciaux).
- Par exemple, de quelle manière les **policiers** interviennent-ils lorsqu'ils soupçonnent de la **maltraitance** à l'égard d'aînés ? Peut-on bénéficier de protocoles d'intervention conjoints avec le CISSS ? Comment les **services d'incendies** peuvent-ils adapter leurs interventions pour évacuer des aînés à mobilité réduite lors d'un incendie ? De quelle manière le CISSS prend-il en charge les aînés vulnérables qui ne pourront pas réintégrer leur habitation après un sinistre ? Comment la sécurité civile adapte-t-elle ses interventions pour les personnes aînées ou à mobilité réduite ?

10 Accueil de nouvelles populations

Personnes issues de l'immigration, migrants, nouveaux arrivants, retour en région.

- Plusieurs services favorisent le maintien et l'établissement des jeunes, des personnes issues de l'immigration, des familles et des aînés sur le territoire de la MRC (démarche d'accueil pour les nouvelles populations, souligner les nouvelles naissances, adapter les heures d'ouverture des services, recenser les services de garde disponibles, programmes pour les nouveaux propriétaires et pour l'achat de terrains).
- Il faut aussi miser sur l'accueil des personnes pour qu'elles s'intègrent dans nos communautés. La sensibilisation de nos communautés envers le racisme systémique, la diversité culturelle et l'intégration est importante.

Note : Les informations concernant les champs d'intervention ont été extraites d'un document explicatif plus élaboré portant sur la description des neuf pétales de la marguerite MADA (L'accueil de nouvelles populations est un ajout de la MRC de Maria-Chapdelaine). Ce document est disponible sur le site de l'équipe de recherche MADA-Qc à l'adresse suivante : www.madaquebec.com





Charte régionale des saines habitudes de vie

ATTENDU QUE la TIR-SHV du Saguenay–Lac-Saint-Jean est constituée d’organismes et de partenaires gouvernementaux, engagés autour des saines habitudes de vie.

ATTENDU QUE la TIR-SHV du Saguenay–Lac-Saint-Jean entend sensibiliser et mobiliser les organisations du territoire autour d’une charte de principes définissant les valeurs porteuses du développement des jeunes et rappelant le rôle de chacun quant à la mise en place de milieux de vie favorables à l’acquisition de saines habitudes de vie de la population.

ATTENDU QUE l’amélioration de la qualité de vie et le bien-être de la population sont des enjeux qui interpellent directement les milieux de vie, fréquentés par les citoyens.

ATTENDU QUE les citoyens ont droit à une équité dans l’offre de service en accord avec leurs différences et leurs besoins.

ATTENDU QUE la famille est un acteur incontournable au sein des mobilisations locales pour créer des milieux de vie sains et actifs.

ATTENDU QU’UN équilibre entre les besoins individuels et collectifs doit être visé pour faciliter le bien commun de tous.

ATTENDU QUE les citoyennes et citoyens élus et partenaires ont une responsabilité commune de favoriser ensemble la qualité de vie de la population.

ATTENDU QUE la mise en place d’un environnement favorisant un mode de vie physiquement actif et une saine alimentation, incluant l’allaitement maternel, accessible pour tous, représente une solution concrète pour améliorer la qualité de vie de la population.

ATTENDU QUE des environnements physiques, politiques, économiques et socioculturels enrichis et sécuritaires favorisent l’épanouissement des citoyens.

ATTENDU QUE les municipalités ont un rôle prépondérant dans la mise en place d’environnements favorables aux saines habitudes de vie, notamment par leurs compétences en matière d’urbanisme et d’aménagement du territoire, de culture, de loisirs, d’activités communautaires et de parcs, de transports et de voirie, de sécurité publique et d’environnement.

ATTENDU QUE les communautés et les organisations s’engagent à agir ensemble, avec la TIR-SHV du Saguenay–Lac-Saint-Jean, pour les saines habitudes de vie.

Engagements

Parce que les saines habitudes de vie contribuent à la santé et à la qualité de vie de chacun de même qu’à l’attractivité et la prospérité de notre région, il est de notre responsabilité de les faciliter et de les promouvoir.

Concrètement, nous nous engageons au développement et au maintien d’une saine alimentation et d’un mode de vie physiquement actif chez nos citoyens:

- En mettant en place les conditions gagnantes pour la création d’environnements favorables aux saines habitudes de vie :
 - S’engager en faveur du bien-être des citoyens
 - Planifier de façon globale pour de meilleurs résultats
 - Travailler en partenariat pour augmenter les impacts
 - S’arrimer aux besoins et aux capacités du milieu
 - Impliquer les citoyens dans les décisions
- En tenant compte du transport actif, des loisirs et des sports et de la saine alimentation, accessible pour tous, dans notre planification globale;
- En favorisant l’accessibilité à des activités physiques, sportives ou de loisirs, ou à des lieux tout en tenant compte de la condition sociale, économique et socioculturelle de tous les citoyens;
- En favorisant une offre alimentaire de haute valeur nutritive, dans les infrastructures et événements, qui tient compte de l’accessibilité physique et économique à une diversité d’aliments sains et savoureux;
- En favorisant la création d’environnements favorables à l’allaitement maternel dans les infrastructures municipales et lors des événements (fêtes de famille, festival, etc.);
- En soutenant, les milieux de vie fréquentés par les jeunes et leur famille, notamment par l’adoption de politiques familiales et alimentaires des milieux et par la mise en place d’initiatives en agriculture urbaine, dont des jardins collectifs et communautaires;
- En nommant un responsable, décideur ou élu, des saines habitudes de vie avec qui les partenaires (école, service de garde, CLSC, organismes communautaires, etc.) pourront mettre en place des actions.

Nom de l’organisation

Date de l’engagement

Signataire (nom et titre)

Signature

Nom de l’organisation

Date de l’engagement

Signataire (nom et titre)

Signature

LES DÉFINITIONS

LA FAMILLE

La famille est la base de notre société où le lien familial peut être biologique ou social et s'exercer ou non en co-résidence. Elle constitue le milieu de vie privilégié d'apprentissage, de développement, de socialisation et de transmission de valeurs. Elle prend forme et évolue dans une relation d'interdépendance et de soutien qui se manifeste au cours d'une vie et à travers les générations. La dimension de soutien provenant de la famille s'exerce toute la vie durant même si ses membres n'habitent pas ensemble en tout temps. Au fil des générations, on inclut ainsi l'aspect intergénérationnel d'où l'inclusion des grands-parents.

LES ÂÎNÉS

Les aînés sont des personnes à part entière, avec une expérience de vie et des ressources pouvant contribuer au maintien ou à l'amélioration de leur qualité de vie et de celle des personnes de leur entourage. À ce titre, un grand nombre d'entre elles contribuent activement au dynamisme de leur collectivité grâce à leur engagement social. Valoriser leur potentiel et favoriser leur participation s'avèrent la première condition leur permettant de jouer pleinement leur rôle de citoyens actifs au sein de la communauté, particulièrement lorsqu'elles ont quitté le marché du travail.

LES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES

Les environnements favorables réfèrent à l'ensemble des éléments de nature physique, socioculturelle, politique et économique qui permettent à tous les citoyens de faire des choix favorables pour leur santé.

Dans le cas des saines habitudes de vie et de la prévention des problèmes reliés au poids, un environnement favorable permettra aux familles et aux aînés de faire des choix sains, d'adopter des comportements alimentaires meilleurs pour leur santé et d'avoir un mode de vie physiquement actif. Il contribuera également à développer et à maintenir l'estime de soi et une bonne image corporelle.»



LES PRINCIPES DIRECTEURS

Les consultations tenues en 2018 et 2019 nous ont permis de recueillir les préoccupations des citoyens. Au nombre de sept, les principes directeurs regroupent les préoccupations des municipalités et de la MRC.

1. L'accessibilité universelle pour favoriser l'autonomie des aînés et des familles

Faciliter l'accessibilité aux lieux publics et à l'information permet aux familles et aux aînés de profiter pleinement des ressources disponibles et de participer de façon autonome à la vie collective.

2. La flexibilité pour s'adapter aux changements

En demeurant attentive aux réalités vécues par les familles et les aînés, la démarche s'inscrit dans un processus continu et évolutif. Les interventions doivent pouvoir s'adapter aux réalités et aux événements vécus par les familles et les aînés.

3. Penser et agir « familles et aînés »

Considérer l'incidence de chacune des actions sur la qualité du milieu de vie des familles et des aînés. En adoptant cette notion dans toutes les décisions, les acteurs et partenaires poseront un regard qui se traduit par une ouverture aux multiples réalités des familles et des aînés. La municipalité doit donc assurer un leadership en intégrant la dimension familles et aînés dans la planification de ses activités.

4. Le partenariat et la concertation pour agir ensemble

Reconnaître que l'ampleur des interventions auprès des familles et des aînés dépasse les seules compétences municipales. Par conséquent, la municipalité admet la nécessité de mettre en commun l'expertise et les ressources présentes dans le milieu et d'encourager la coordination des efforts entre les différents partenaires, notamment pour assurer l'attraction et la rétention de sa population.

5. La diversité des familles

Les structures familiales se sont grandement transformées au Québec au cours des dernières années et cela se reflète dans la population de la MRC de Maria-Chapdelaine. La conception de la famille est globale et non restrictive, elle englobe les familles monoparentales, biparentales, intergénérationnelles, recomposées, élargies, atypiques et même plus.

6. Le développement durable pour le respect de la communauté

La municipalité doit s'assurer que les interventions ciblées permettent un développement cohérent et durable des milieux en plaçant la famille et les aînés au cœur des interventions municipales. Ainsi, chacune des municipalités met sa couleur et son dynamisme dans la mise en œuvre de la politique; il est primordial d'être à l'écoute des réalités des citoyens et des acteurs du milieu pour y arriver.

7. Les environnements favorables aux saines habitudes de vie

Les municipalités sont des créatrices d'environnements favorables aux saines habitudes de vie. Elles ont le pouvoir d'agir et d'intervenir dans des champs de compétences qui leur sont uniques conduisant les élus à exercer un leadership certain, d'être à l'écoute des besoins et à devenir des modèles pour les citoyens et les intervenants. Elles doivent reconnaître que des saines habitudes de vie contribuent largement à l'atteinte de l'objectif d'une meilleure qualité de vie.

PORTRAIT DE LA MUNICIPALITÉ

La démographie

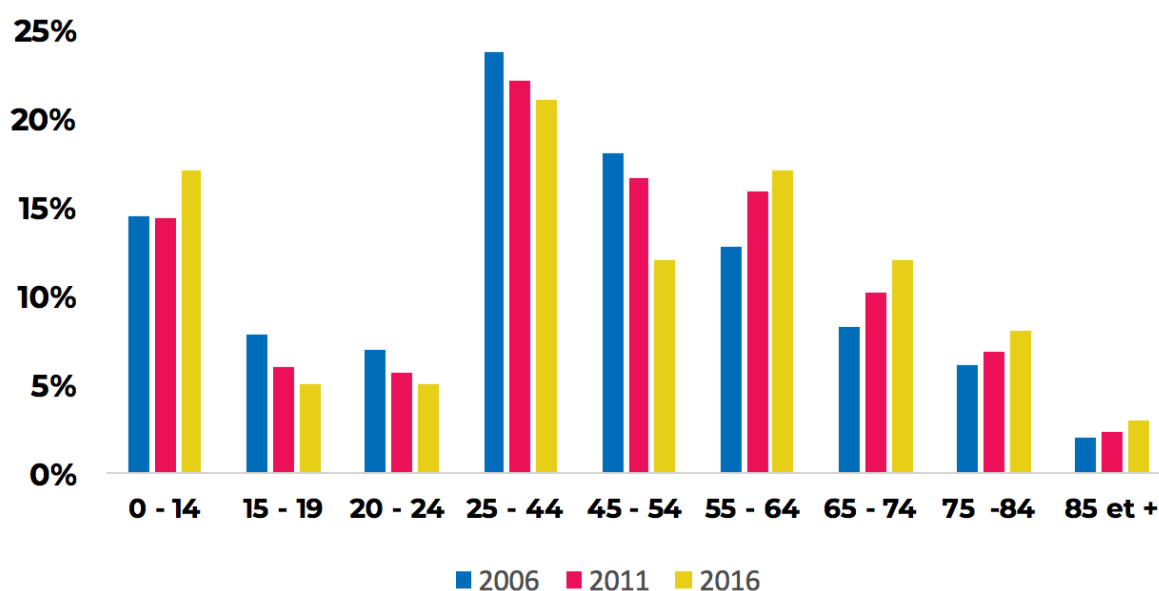
Le phénomène du vieillissement de la population, bien que généralisé pour l'ensemble des régions du Québec, présente des disparités d'un territoire à l'autre. Pour Normandin, les plus récentes statistiques démontrent que la population a diminué de 5,8 % entre 2006 et 2016, passant de 3220 à 3033 habitants.

Population en 2016	3033
Population en 2011	3137
Population en 2006	3220
Variation de la population entre 2011 et 2016	-5,8 %
Âge médian de la population en 2016	47,7 ans

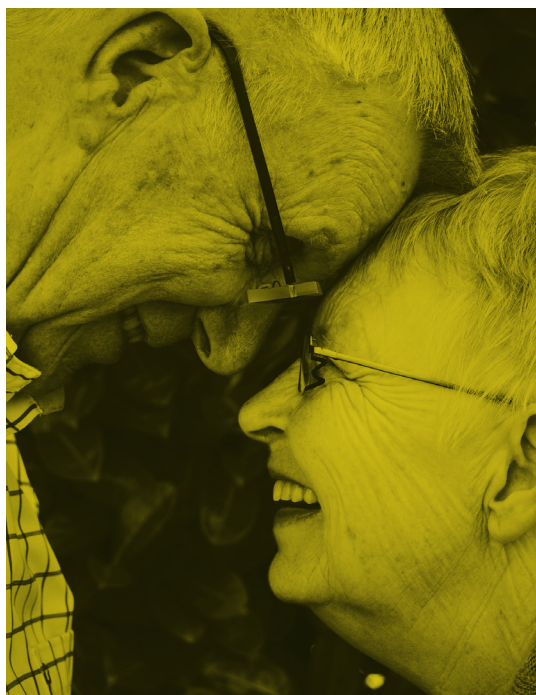
L'évolution de la population selon l'âge

On remarque une hausse du taux de naissance entre 2011 et 2016 alors que les 15-24 sont en baisse constante depuis 2006. De même, les 24-54 ans sont en baisse alors que chez les personnes de 55 ans et plus, on constate une constante progression marquant nettement le vieillissement de la population.

Répartition de la population par groupe d'âge



¹ Les données fournies dans cette section proviennent des recensements de 2006, 2011 et 2016 de Statistiques Canada.

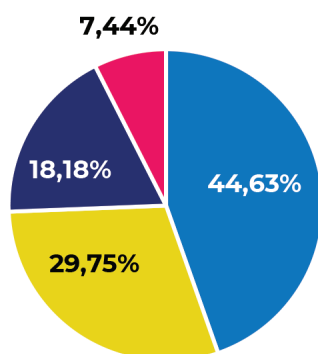


Les personnes âgées

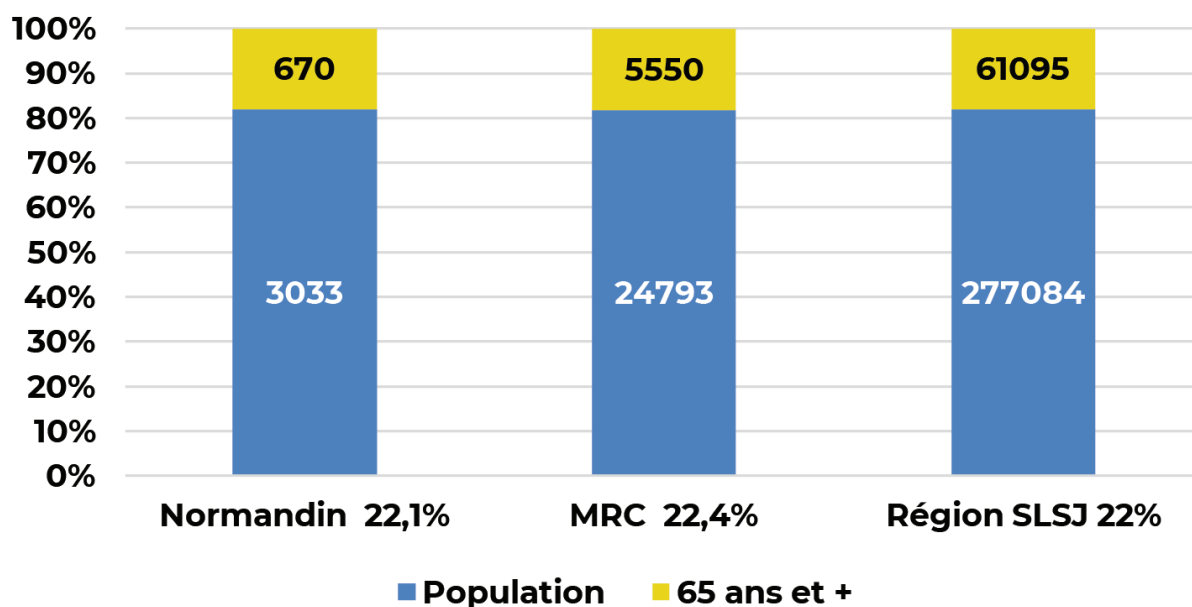
Avec un taux de 39,9 % de personnes âgées de plus de 55 ans, la ville de Normandin se classe au 8^e rang des 13 communautés de la MRC. Notons que la MRC atteint un taux de 41 % alors qu'au Québec, la moyenne des 55 ans et plus est de 33 %.

La population des 65 ans et plus représente 22,1 %, tout comme la MRC et la région qui se situent autour de 22 %. Ce pourcentage au Québec est de 18,3 %.

Répartition des 55 ans et +



■ 55-64 ans ■ 65-74 ans ■ 75-84 ans ■ 85 ans et plus





Le portrait des familles²

En 2016, 1325 ménages ont été recensés dans la municipalité de Normandin. De ce nombre, 765 sont des couples mariés ou en union libre et 110 sont des familles monoparentales.

875 familles

765 couples		110 monoparentales
Sans enfants 450	Avec enfants 315	
1 enfant	110	70
2 enfants	135	25
3 enfants et +	70	15

Le revenu médian est la valeur centrale sur l'échelle des revenus (50 % de la population gagnent plus et 50 % gagnent moins).

Le revenu

Revenu médian des couples avec enfants	99 904 \$
Revenu médian des familles monoparentales	46 976 \$
Revenu médian des couples sans enfants	66 486 \$
Revenu médian d'une personne seule	28 160 \$



Le logement

Nombre de logements privés occupés (locataire)	345
Nombre de logements privés occupés (propriétaire)	980
Valeur moyenne des habitations	130 299 \$
% des ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement	4,7 %

¹ Les données fournies dans cette section proviennent des recensements de 2006 et 2011 ainsi que l'Institut de la Statistique du Québec – Perspectives démographiques du Québec et des régions, édition 2015.

PLAN D'ACTION FAMILLES ET AÎNÉS 2020-2024

À Normandin, le plan d'action comprend 9 des 10 champs d'intervention (familles et aînés) pour lesquels des actions ont été ciblées.



1. *Information et communication*
2. *Habitat – milieu de vie*
3. *Transport – mobilité*
4. *Espaces extérieurs et bâtiments*
5. *Participation sociale*
6. *Loisirs*
7. *Respect et inclusion sociale*
8. *Sécurité*
9. *Accueil des nouveaux arrivants*

Les actions « familles » du plan d'action 2017-2019 sont incluses au résumé du plan d'action 2020-2024 dans le fascicule ci-joint.

LÉGENDE DES COÛTS

\$: 1 \$ à 5000 \$ | \$\$: 5001 \$ à 24 999 \$ | \$\$\$: 25 000 \$ et plus

Champs d'action : INFORMATION ET COMMUNICATION (Pertinence et lisibilité | Diffusion | Accessibilité)

Problématiques identifiées (constats) :

Les services de transports collectifs sont méconnus.
Le journal municipal comporte peu d'informations pour les aînés.
On déplore le manque de transfert d'information entre les organismes.
Le Centre d'action bénévole (CAB) n'est pas utilisé.
Les services de santé offerts par le CIUSSS sont fragiles.

Objectif :

Faire connaître le transport collectif.
Susciter la collaboration des organismes du milieu dans la rédaction du journal municipal.
Améliorer l'information entre les organismes.
Améliorer les liens entre le CAB et les organismes du milieu.
Maintenir les services de santé offerts à Normandin.

Actions (moyens)		Cibles		Responsabilité municipale	Coût				Échéancier					Ressources nécessaires		Résultats attendus Indicateurs de réussite
		F	A	☐ Leader ☐ Facilitatrice ☐ Partenaire ☐ Ambassadrice	N U L	\$	\$	\$	20	21	22	23	24	Municipalité et instances gouvernementales	Milieu	
1	Promouvoir l'ensemble des services des transports collectifs disponibles dans la municipalité. (Transport adapté, interurbain, covoiturage, taxibus, places disponibles dans le transport scolaire)	x	x	Partenaire	x				x	x	x	x	x	Responsable des communications	Maria-Express CIUSSS	Nombre de publications. Nombre de personnes atteintes. (FACEBOOK, résidences de personnes aînées, FADOQ, personnes seules, etc.)
2	Déterminer annuellement les dates de parution du journal municipal.	x	x	Leader	x				x					Responsable des communications	Les organismes locaux	Diffusion de l'information en continu.
3	Établir les dates de réception des articles (les dates de tombée) du journal municipal et en informer les organismes du milieu.	x	x	Leader	x				x					Responsable des communications	Les organismes locaux	Diffusion de l'information en continu.
4	Diffuser l'adresse courriel de la personne responsable de la rédaction du journal municipal.	x	x	Leader	x				x					Responsable des communications	Les organismes locaux	Diffusion de l'information en continu.
5	Réunir annuellement les organismes qui offrent des services aux aînés.		x	Leader		x			x	x	x	x	x	RQA Agent local	Organismes dédiés aux aînés	Nombre de rencontres. Nombres d'organismes participants.

Champs d'action : INFORMATION ET COMMUNICATION (Pertinence et lisibilité | Diffusion | Accessibilité) (Suite)

Actions (moyens)		Cibles		Responsabilité municipale	Coût				Échéancier					Ressources nécessaires		Résultats attendus Indicateurs de réussite
		F	A	☐ Leader ☐ Facilitatrice ☐ Partenaire ☐ Ambassadrice	N U L	\$	\$	\$	20	21	22	23	24	Municipalité et instances gouvernementales	Milieu	
6	Diffuser le bottin des ressources familles et aînés de la MRC.	x	x	Partenaire	x				x					Responsable des communi- cations	MRC	Lien sur le site internet et la page Facebook municipale. Nombre de publications dans le journal municipal. Disponibilité de la version papier à l'hôtel de ville.
7	Réaliser un bottin des services locaux dédiés aux aînés.		x	Leader		x				x				Agent local		Mise à jour du bottin des organismes de la municipalité.
8	Partager les services du Centre d'action bénévole sur la page Facebook, le site internet et le journal de la municipalité.	x	x	Leader	x				x	x	x	x	x	Responsable des communi- cations	CAB	Lien disponible sur le site internet municipal. Nombre de publications sur les réseaux sociaux et le journal municipal.
9	Publier le service « jebenevole.ca » sur la page Facebook, le site internet et le journal de la municipalité.	x	x	Leader	x				x	x	x	x	x	Direction générale	Les organ- ismes du milieu parta- gent	Nombre de publications. Statistiques de retombées sur les réseaux sociaux.
10	Promouvoir l'utilisation des services de santé pour les garder actifs dans la municipalité.	x	x	Leader		x			x	x	x	x	x	Responsable des communi- cations RQF-A	Comité de suivi MADA Association coopérative des loisirs de Normandin. Organismes du milieu liés aux aînés.	Diffusion de l'information en continu.

Champs d'action : HABITAT – MILIEU DE VIE (Diversité et types d'habitations | Adaptation/Entretien du domicile | Services de proximité)

Problématique identifiée (constats) :

Les aînés ne connaissent pas les services qui leur permettraient de rester plus longtemps dans leur résidence personnelle.

Objectif :

Faire connaître les organismes offrant des services facilitant le vieillissement chez soi.

Actions (moyens)		Cibles		Responsabilité municipale	Coût				Échéancier					Ressources nécessaires		Résultats attendus Indicateurs de réussite
		F	A	☐ Leader ☐ Facilitatrice ☐ Partenaire ☐ Ambassadrice	N U L	\$	\$	\$	20	21	22	23	24	Municipalité et instances gouvernementales	Milieu	
1	Recenser les organisations à portée locale qui offrent des services de soutien à l'autonomie des aînés.		x	Partenaire	x				x					RQF-A	Comité de suivi MADA CIUSSS	Bottin des services pour aînés.
2	Identifier les besoins à combler pour les aînés.		x	Partenaire	x				x					RQF-A	Comité de suivi MADA CIUSSS Organismes concernés	Liste des besoins à combler.
3	Prendre des informations sur le programme « Voisins solidaires ».	x	x	Partenaire	x				x					RQF-A	Comité de suivi MADA	Analyse des documents de promotion du projet.
4	Étudier les solutions développées à travers le Québec pour favoriser le vieillissement chez soi.		x	Partenaire	x					x				RQF-A	Comité de suivi MADA MRC	Liste des solutions avec leurs aspects positifs et négatifs.

Champs d'action : TRANSPORT – MOBILITÉ (Transports individuels et collectifs Transports partagés Transport actif)																
Problématiques identifiées (constats) : Les citoyens n'ont pas de solutions pratiques et abordables pour aller faire du magasinage ou utiliser des services non-existants à Normandin sans prendre leur voiture. Il n'y a plus de service de taxi à Normandin.																
Objectifs : Faciliter le transport de personnes pour le magasinage et l'utilisation de services non-existants à Normandin, à l'extérieur de la municipalité. Implanter un service de taxibus à Normandin.																
Actions (moyens)		Cibles		Responsabilité municipale	Coût				Échéancier					Ressources nécessaires		Résultats attendus Indicateurs de réussite
		F	A	☐ Leader ☐ Facilitatrice ☐ Partenaire ☐ Ambassadrice	N	\$	\$	\$	20	21	22	23	24	Municipalité et instances gouvernementales	Milieu	
1	Étudier les possibilités permettant d'établir un service de transport dédié au magasinage et aux autres services non-existants chez nous à l'extérieur de Normandin.		x	Leader					x					RQA Agent local	Comité de suivi MADA Maria-Express	Liste de transports collectifs. Horaires potentiels. Nombre d'utilisateurs.
2	Établir et promouvoir un horaire de transport multi usages.	x	x	Partenaire	x					x	x	x	x	RQA Agent local		Nombre d'utilisateurs.
3	Collaborer à l'implantation d'un service de taxibus à Normandin.	x	x	Partenaire		x					x	x		Maire RQA	Comité de suivi MADA Maria-Express	Service de taxibus. Nombre de membres. Nombre de transports effectués / an.



Champs d'action : ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS (Aménagement du territoire/urbanisme | Conception des espaces | Bâtiments publics)

Problématiques identifiées (constats) :

Plusieurs bâtiments municipaux sont considérés comme inaccessibles pour les personnes à mobilité réduite.

Objectif : Augmenter le nombre de bâtiments publics accessibles à Normandin.

Actions (moyens)		Cibles		Responsabilité municipale	Coût				Échéancier					Ressources nécessaires		Résultats attendus Indicateurs de réussite	
		F	A	☐ Leader ☐ Facilitatrice ☐ Partenaire ☐ Ambassadrice	N U L	\$	\$	\$	\$	20	21	22	23	24	Municipalité et instances gouvernemen- tales		Milieu
1	Mandater l'organisme Kéroul pour évaluer et émettre des recommandations en matière d'accessibilité universelle des bâtiments publics.	x	x	Leader		x				x					Conseil municipal	Agent local	Liste de recommandations pour l'amélioration de l'accessibilité universelle.
2	Planifier les améliorations à apporter à l'accessibilité de nos bâtiments publics pour les 5 prochaines années.	x	x	Leader	x						x				Service des loisirs	Locateurs des locaux, organismes concernés	Un échéancier des améliorations à réaliser jusqu'en 2024.
3	Établir une veille des programmes de financement pour l'accessibilité universelle de nos bâtiments publics.	x	x	Leader	X						x	x	x	x	Agent local		Nombre de demandes de financement réalisées.
4	Réaliser les améliorations possibles.	x	x	Leader			X					x	x	x	Travaux publics	Locateur des locaux, organismes concernés	Nombre de projets réalisés.

Champs d'action : PARTICIPATION SOCIALE (Bénévolat Engagement citoyen Emploi et mentorat)																	
Problématique identifiée (constats) : « Toujours les mêmes bénévoles ».																	
Objectif : Comblent les postes de bénévoles dans les organismes.																	
Actions (moyens)		Cibles		Responsabilité municipale	Coût				Échéancier					Ressources nécessaires		Résultats attendus Indicateurs de réussite	
		F	A	☐ Leader ☐ Facilitatrice ☐ Partenaire ☐ Ambassadrice	N U L	\$	\$	\$	20	21	22	23	24	Municipalité et instances gouvernementales	Milieu		
1	Consulter les organismes locaux pour connaître leurs besoins de bénévoles.	x	x	Leader	x				x					Agent local	Les organismes locaux	Une rencontre avec des représentants de chaque organisme.	
2	Répertorier les organismes qui ont des problèmes de recrutements de bénévoles.	x	x	Leader	x				x					Agent local	Les organismes locaux	Liste des besoins de bénévoles pour l'ensemble des organismes.	
3	Concevoir un document pour faciliter le recrutement de bénévoles.	x	x	Facilitatrice	x					x				Agent de Loisirs RQF-A	MRC	Outil ludique pour le recrutement de bénévoles.	



Champs d'action : LOISIRS (Vie récréative, culturelle, spirituelle et éducative | Activités de sociabilisation)

Problématique identifiée (constat) :
L'offre de loisirs pour les aînés est à développer.

Objectif : Diversifier l'offre de loisir offerte aux aînés.

Actions (moyens)		Cibles		Responsabilité municipale	Coût				Échéancier					Ressources nécessaires		Résultats attendus Indicateurs de réussite
		F	A	☐ Leader ☐ Facilitatrice ☐ Partenaire ☐ Ambassadrice	N	\$	\$	\$	20	21	22	23	24	Municipalité et instances gouvernementales	Milieu	
1	Créer une plage horaire dédiée aux aînés à la piscine de la Chute à l'Ours.		x	Leader		x			x					Responsable des loisirs	Camping de la Chute à l'Ours	Une période de baignade réservée.
2	Élaborer une programmation d'activités qui s'adressent aux aînés à la bibliothèque municipale.	x	x	Partenaire		x				x				Responsable des loisirs	Comité de la bibliothèque	Nombre d'activités par année.
3	Réaliser les programmations de loisirs en tenant compte des différentes classes d'âges dans la population.	x	x	Leader	x					x				RQF-A Responsable des loisirs	Comité de suivi MADA	Liste des intérêts des citoyens en matière de loisirs.
4	Faire connaître toutes les activités offertes par le club des retraités et les autres organismes concernés		x	Partenaire	x				x	x	x	x	x	Responsable des loisirs	CLSC Organismes concernés	Nombre de publications dans le journal municipal, Facebook, la programmation des loisirs.

Champs d'action : RESPECT ET INCLUSION SOCIALE (Âgisme /discrimination | Inégalités socioéconomiques | Relations intergénérationnelles)

Problématique identifiée (constat) :
Les expériences de vie ou les savoirs que possèdent les aînés se perdent.

Objectif : Transférer les connaissances et savoirs de nos aînés aux générations futures.

Actions (moyens)		Cibles		Responsabilité municipale	Coût				Échéancier					Ressources nécessaires		Résultats attendus Indicateurs de réussite
		F	A	☐ Leader ☐ Facilitatrice ☐ Partenaire ☐ Ambassadrice	N U L	\$	\$	\$	20	21	22	23	24	Municipalité et instances gouvernemen- tales	Milieu	
1	Créer des activités intergénérationnelles d'échanges de compétences qui impliquent les personnes jeunes et les aînés.	x	x	Leader	x					x	x	x	x	Responsable des loisirs	Citoyens Organismes jeunesses et aînés.	Nombre d'activités par année.

Champs d'action : SÉCURITÉ (Police et incendie | Sécurité civile | Maltraitance)

Problématiques identifiées (constats) :

La traverse piétonnière n'est pas sécuritaire.
Certains individus stationnent leurs véhicules sur les trottoirs.

Objectifs :

Augmenter le nombre de traverses piétonnières sécuritaires.
Abolir cette pratique jugée non sécuritaire.

Actions (moyens)		Cibles		Responsabilité municipale	Coût				Échéancier					Ressources nécessaires		Résultats attendus Indicateurs de réussite
		F	A	☐ Leader ☐ Facilitatrice ☐ Partenaire ☐ Ambassadrice	N U L	\$	\$	\$	20	21	22	23	24	Municipalité et instances gouvernemen- tales	Milieu	
1	Revoir le positionnement et la visibilité de la traverse piétonnière existante.	x	x	Leader		x			x					Services urba- nisme	Comité de suivi MADA	Diminution d'amendes à la traverse piétonnière.
2	Sensibiliser les citoyens qui stationnent sur le trottoir.	x	x	Leader						x				Services urba- nisme	Comité de suivi MADA	Liste de nouvelles traverses à implanter.
3	Planter de nouvelles traverses pié- tonnières dans la municipalité.	x	x	Leader		x					x	x		Services urba- nisme		Liste de nouvelles traverses implantées.
4	Concevoir un encart à apposer sur le pare-brise informant les citoyens que les trottoirs ne sont pas des station- nements.	x	x	Partenaire		x			x					Services urba- nisme	Comité de suivi MADA	Production d'un encart. Avoir une entente pour la distribution avec la SQ ou autre partenaire.

Champs d'action : ACCUEIL DES NOUVELLES POPULATIONS (Personnes issues de l'immigration Migrants)																
Problématique identifiée (constat) : Baisse démographique et vieillissement de la population.																
Objectif : Accueillir de nouveaux arrivants.																
Actions (moyens)		Cibles		Responsabilité municipale	Coût				Échéancier					Ressources nécessaires		Résultats attendus Indicateurs de réussite
		F	A	☐ Leader ☐ Facilitatrice ☐ Partenaire ☐ Ambassadrice	N U L	\$	\$	\$	\$	20	21	22	23	24	Municipalité et instances gouvernemen- tales	
1	Former un comité permanent pour l'accueil de nouvelles populations.	x	x	Facilitatrice		x			x					Directeur des loisirs	POL	Présence d'un comité perma- nent dans la municipalité.
2	Participer activement à la démarche de réalisation de programmes visant l'accueil, l'inclusion et l'établissement durable des nouveaux arrivants.	x	x	Facilitatrice		x			x					Chargé de projet Comité per- manent	POL MRC	Plan d'action sur l'accueil, l'inclusion et l'établissement durable de nouveaux arrivants.
3	Accueillir les nouveaux arrivants.	x	x	Facilitatrice		x				x	x	x	x	Comité per- manent	POL	Nombre de nouveaux arrivants installés dans la municipalité.



MESURES DE SUIVI DE LA POLITIQUE FAMILLES ET ÂÎNÉS

- Les comités de pilotage formés pour l'actualisation de la politique Familles et aînés demeureront actifs pour la mise en œuvre des actions prévues dans chacune des municipalités.
 - Par cette politique, la MRC de Maria-Chapdelaine et ses municipalités contribueront à développer un milieu de vie attrayant, sécuritaire et accessible, pour les aînés et les familles.
 - Des ressources de la MRC seront affectées au soutien des municipalités pour la mise en œuvre de leurs plans d'action respectifs. Ce support s'inscrit dans le plan d'action gouvernemental 2018-2023 « Un Québec pour tous les âges » qui vise comme première priorité d'intervention d'augmenter l'appui du milieu municipal pour soutenir ses efforts d'adaptation au vieillissement de la population.
-



LISTE DES ACRONYMES

AFMR	Association des Familles Monoparentales et Recomposées
Agent comm.	Agent de communications
AMM (Les)	Les aides à la mobilité motorisée
AQDR	Association Québécoise de Défense des droits des Retraités
AQRP	Association Québécoise des retraité(e)s des secteurs publics et parapublics
CAB	Centre d'Action Bénévole
CAMF	Carrefour Action Municipale et Famille
CCIDM	Chambre de commerce et d'industrie de Dolbeau-Mistassini
CDC	Corporation de développement communautaire Maria-Chapdelaine
CHSLD	Centre hospitalier de soins de longue durée
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
CLSC	Centre local de services communautaires
CODÉIN	Comité de développement intersectoriel Maria-Chapdelaine
C.S Pays des Bleuets	Commission scolaire du Pays-des-Bleuets
CSM Arrimage	Centre de santé mentale l'Arrimage
D.G.	Directeur/trice général/e
FADOQ	Fédération des clubs d'âge d'or du Québec
MADA	Municipalité Amie des Aînés
MRC	Municipalité régionale de comté
MSA	Multi-Services Albanel
MTQ	Ministère des Transports du Québec
OMH MC	Office municipal d'habitation Maria-Chapdelaine
POL	Portes ouvertes sur le lac
RQA	Responsable des questions aînées
RQA-F	Responsable des questions aînées et familles
SAAQ	Société de l'assurance automobile du Québec
SAUVER	Système d'autopartage de véhicules électriques en région
SCHL	Société Canadienne d'hypothèques et de logement
SEPAQ	Société des établissements de plein air du Québec
SHV	Saines habitudes de vie
SHQ	Société d'habitation du Québec
SLSJ	Saguenay Lac-Saint-Jean
SQ	Sûreté du Québec
TCA-MC	Table de concertation des aînées-Maria-Chapdelaine
TNO	Territoire non organisé
TREMA (La)	Table régionale de la maltraitance des aînées
TROC	Table régionale des organismes communautaires

ANNEXE 1

Municipalité de Normandin

Recension des services et des ressources du milieu

Politique Familles, aînés et SHV

INFORMATION ET COMMUNICATION

(pertinence, lisibilité, diffusion, accessibilité)

État de la situation

- **Assemblées du conseil télévisées** : les séances du conseil sont en ondes à la télévision communautaire ; diffusées sur le site internet de la municipalité ;
- **Journal municipal (Écho de l'Hôtel de Ville)** : le journal est publié 6 fois par année ;
- **Journal régional** : le «journal le Nouvelles Hebdo» est à la disposition du milieu et publie régulièrement des nouvelles locales ;
- **Site internet de la municipalité** :
 ✓ www.ville.normandin.qc.ca : ce site constitue le portrait de Normandin ;
 ad-min@ville.normandin.qc.ca : courriel ;
- **Radio régionale** : station radiophonique émettant sur ondes FM et desservant toute la MRC de Maria-Chapdelaine ;
- **Télévision communautaire** : la «Télé du Haut-du-lac» est captée par les abonnés du câble Cogéco ; elle sert presque exclusivement à la retransmission des assemblées du conseil municipal et à des messages publicitaires en continu (annonces d'événements à venir ou de commerces) ;
- **Télévision régionale** : deux chaînes régionales, l'une affiliée à ICI Radio-Canada et l'autre affiliée à TVA, peuvent contribuer à faire connaître des événements locaux ;
- **(*) Wi Fi** : la mairie, la bibliothèque, le Centre communautaire, le Centre sportif, le Site touristique de la Chute à l'Ours et certains commerces sont branchés par fibre optique et ont accès aux réseaux sociaux ;

(*) signifie que ce secteur fait l'objet d'une problématique et d'une action à privilégier.

HABITAT-MILIEU DE VIE

(diversité et types d'habitation, adaptation et entretien du domicile, services de proximité)

État de la situation

- **(*) Maisons intergénérationnelles et cohabitation** : bien qu'il y ait absence de réglementation spécifique, on observe une tolérance pour la construction ou l'aménagement de maisons intergénérationnelles et il n'y a aucune structure pour promouvoir la cohabitation (habitation partagée) chez les aînés ; on note à Normandin présentement au moins trois maisons intergénérationnelles (une seule adresse civique, une seule taxe municipale et de services pour chaque maison) ;
- **HLM pour aînés** : 10 unités de logement sont à la disposition des aînés autonomes ;
- **HLM pour les familles** : plusieurs unités sont disponibles pour les familles à faible revenu ;

- **Trois résidences pour aînés :**

- ✓ Maison Carré-Nérée : une coopérative OSBL offrant 24 logements et 22 chambres (dont 8 en hébergement transitoire) à plus de 60 personnes aînées autonomes ou semi-autonomes; établissement doté de gicleurs répondant aux normes les plus strictes, de caméras de surveillance, de gardiens de nuit et du service 24 / 7 (service d'un infirmier ou d'une infirmière en tout temps en raison des chambres en hébergement transitoire); les repas, cuisinés sur place, sont offerts à tous les résidents. La liste d'attente est longue ;
 - ✓ Pavillon Normandin : foyer privé de 21 places (dont 18 reconnus par le CSSS comme ressources intermédiaires avec contrat longue durée); clientèle semi-autonome ; les repas, cuisinés sur place, sont servis à tous les bénéficiaires ; la liste d'attente est longue;
 - ✓ CHSLD Normandin : accueille 32 personnes aînées, toutes avec de lourdes déficiences. Les repas, sont offerts à tous les bénéficiaires ;
- **Banque de terrains :** des terrains avec services sont disponibles sur les avenues du Docteur-Levasseur et Jules-Dutil, ainsi que sur la rue Hélène ; d'autres terrains (services non disponibles pour le moment) se situent sur les rues Cormiers et des Cerisiers.

(*) signifie que ce secteur fait l'objet d'une problématique et d'une action à privilégier.

TRANSPORT ET MOBILITÉ

(transports individuels, collectifs, partagés, actifs)

État de la situation

- **(*) Transport collectif et adapté Maria-Express :** sur réservation, cet organisme offre du transport collectif et adapté à moindre coût ; les citoyens de la ville de Dolbeau-Mistassini ont actuellement accès au transport collectif, mais un plan de développement est en cours pour couvrir les autres municipalités de la MRC Maria-Chapdelaine ;
- **(*) Transport scolaire :** un très grand nombre d'autobus scolaires sillonnent la MRC quotidiennement pour conduire les élèves à leur école ou les ramener à la maison ; de plus, ce réseau de transport excède la MRC puisque des élèves d'ailleurs fréquentent des polyvalentes offrant des options qu'ils n'ont pas dans leur propre MRC ; l'utilisation possible de ce service par les aînés est méconnue ;
- **Bus interurbain (Intercar) :** Terminus local au Dépanneur Normand sur l'avenue du Rocher. Dessert 2 fois par jour, la clientèle individuelle partout en province vers Dolbeau-Chicoutimi, Québec et Montréal ;
- **Transport adapté :** par l'organisme Transport collectif et adapté Maria-Express ; offert aux personnes ayant des déficiences physiques ou intellectuelles.
- **Transport bénévole organisé par l'association Les Amis des Aînés :** offre de transport aux gens de Normandin et de Saint-Edmond pour aller à des rendez-vous chez le médecin, à l'hôpital ; aux cas par cas, il est possible d'y ajouter : pour accompagner à l'épicerie, à des institutions bancaires, au terminus d'autobus (parce qu'il n'y a plus le service de taxi à Normandin) ou autres ;
- **Opération Nez-Rouge :** pendant la période des Fêtes, service de raccompagnement de personnes ayant consommé des boissons alcoolisées ;

(*) signifie que ce secteur fait l'objet d'une problématique et d'une action à privilégier.

ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

(aménagement du territoire et urbanisme, conception des espaces et bâtiments publics)

État de la situation

• Édifices publics relevant de la municipalité :

- ✓ **Centre sportif (arène) :** investissement dans les dernières années afin de rendre les installations plus confortables pour la population ; des heures de glaces sont offertes gratuitement aux écoles.
- ✓ **Bibliothèque :** les services offerts par la bibliothèque, de même que les heures et jours d'ouverture ne sont pas toujours connus des aînés. Un projet est en développement au Carré Nérée afin d'offrir un point de service pour le prêt de livres.
- ✓ **(*) Salle des Chevaliers de Colomb :** en raison des marches à descendre, l'accès pour certains aînés et les familles est difficile ;
- ✓ **(*) Centre communautaire (ascenseur) :** des salles de différentes grandeurs peuvent être louées pour divers événements; le sous-sol est occupé en permanence par le Cercle des Fermières; cependant, il n'y a qu'une seule sortie pour le second étage advenant une situation d'urgence ;

✓ Mairie (hôtel de ville) ;

• Autres édifices publics :

- ✓ **Bureau de poste :** ouvert du lundi au vendredi ;
- ✓ **Église :** messe tous les dimanches à 11h et les mercredis à 16h ; heure de prières tous les lundis et vendredis à 18h ou 18h30 ; à cela s'ajoutent des célébrations pour funérailles, mariages, baptêmes, etc. ; de plus le style architectural de l'église permet la présentation de spectacles (environ deux par année). Au sous-sol : grande salle et divers locaux occupés par la Main du Samaritain, Moisson-SLSJ, le Conseil de la Fabrique, les Amis des aînés, les chorales et autres organismes locaux ;
- ✓ **Écoles :** une école primaire et une polyvalente ;
- ✓ **Gymnases des écoles :** une entente avec la Ville permet l'accès gratuitement aux gymnases, alors que les écoles ont accès au Centre sportif gratuitement ;
- ✓ **Institutions bancaires :** Caisse Desjardins des Plaines boréales et Banque Nationale du Canada ;
- ✓ **Salle de quilles :** salle de 5 allées, au Centre de la Coopération ; très bonne fréquentation des aînés ;
- ✓ **Salon funéraire :** Maison funéraire Marcel Dion affiliée à la Maison funéraire Hébert et Fils ;
- ✓ **Gym Normandin :** Centre de conditionnement administré sous forme de coop de solidarité, situé dans l'ancien garage Lebrun au 783, rue Saint-Cyrille ; disponible 24h, tous les jours ;
- ✓ **Salles de spectacles de la Polyvalente :** l'auditorium Louis-Ferland de la Polyvalente ainsi que le gymnase sont très souvent utilisés pour des concerts ;

• Espaces extérieurs relevant de la ville (parfois en collaboration avec la Commission scolaire) :

- ✓ **(*) Site touristique Chute à l'Ours :** camping, piscine, sentiers pédestres avec aires de repos, gazebos, bancs, salle de spectacles, terrain de pétanque couvert, de volley-ball. Un terrain de mini-soccer et un mini-golf ont été construits à l'été 2019. Un local de loisirs avec animation est disponible l'été ;
- ✓ **(*) Parcs de jeux ou de détente :** école, 0-5 ans, de quartiers, du Centenaire, parc Édouard-Carbonneau attenant au Carré Nérée avec circuit d'entraînement extérieur, etc. Certains parcs n'ont pas de bancs ;
- ✓ **Halte routière :** lieu de repos et de pique-nique près du pont de la Petite Chute ;
- ✓ **Différents aménagements sportifs situés près de la Polyvalente :**
 - Terrain de soccer ;
 - Terrain de baseball ;
 - Terrains de tennis ;
 - Terrain de volleyball ;
 - Terrain de pétanque ;
 - Skate-Parc.

- ✓ **(*) Infrastructures municipales (rues, trottoirs, éclairage, autres services)** : pour les aînés, difficulté à traverser la rue St-Cyrille, le temps de traverser aux feux de circulation est bref, les trottoirs sont mal en point ;
- ✓ **Locaux offerts aux organismes** : par la Ville et par la Fabrique ;
- **Autres espaces extérieurs :**
 - ✓ **Plage (non municipalisée) de l'Île-aux-Trembles** ;
 - ✓ **Commerces de proximité** : supermarché, dépanneurs, essence, quincailleries, pharmacie, vêtements, restaurants, assurances, mécanique, pièces automobiles, fourrure, coiffure, nettoyeur, crèmerie, pneus, hôtellerie et gîtes, etc. Plusieurs de ces établissements sont équipés de portes automatiques ou de rampes d'accès ;
 - ✓ **Piste cyclable** : la ville entière est traversée par la Véloroute des Bleuets ;
 - ✓ **Sentiers de motoneige** : Normandin très bien desservie dans ce domaine ;
 - ✓ **Sentiers de VTT (quad)** : Normandin très bien desservie dans ce domaine.

(*) signifie que ce secteur fait l'objet d'une problématique et d'une action à privilégier.

PARTICIPATION SOCIALE

(bénévolat, engagement citoyen, emploi et mentorat)

État de la situation

- **(*) Associations en faveur des aînés et des familles : la plupart de ces associations ont des difficultés à assurer la relève ; elles ont peu de concertation entre elles :**
 - ✓ **ACLN** : l'Association coopérative des Loisirs de Normandin est propriétaire de la bâtisse abritant le CSSS Mission CLSC et loue ses espaces pour les services sociaux et de santé à la population ; cette coopérative ne regroupe que des aînés ;
 - ✓ **AFÉAS** : l'Association féminine d'éducation et d'actions sociales composée d'une soixantaine de dames, toutes des aînées, organise des activités (souper des Fêtes, Journée de la femme), travaille à valoriser la femme et fait la promotion des valeurs humaines en distribuant des documents informatifs ;
 - ✓ **Cercle des Fermières** : ce groupe de près de 60 dames occupe le sous-sol du Centre communautaire ; plusieurs métiers à tisser y sont montés en permanence. Les Fermières se vouent à l'amélioration des conditions de vie de la femme et de la famille, à la transmission du patrimoine culturel et artisanal, à diverses actions sociales et communautaires. Elles sont des aînées majoritairement, mais la relève semble bonne avec quelques jeunes mamans qui viennent d'y adhérer ;
 - ✓ **Chevaliers de Colomb** : 280 membres dont l'objectif est de contribuer à la charité fraternelle ; des aides multiples sont offertes à la population ; 92 % des membres sont des aînés ;
 - ✓ **Amis des Aînés** : cet organisme comprend environ 270 membres (dont 95 % d'aînés) et pilote environ 60 bénévoles dont plusieurs accompagnent les aînés à des rendez-vous médicaux ou autres ;
 - ✓ **Bénévoles du CIUSSS Mission CHSLD et des résidences** : des bénévoles organisent des activités aux résidences d'accueil des aînés ;
 - ✓ **Club des Retraités (FADOQ)** : regroupement de plus de 500 membres pour s'aider à vieillir activement, en sécurité et en santé tout en offrant une gamme d'activités ;
 - ✓ **Fondation du Centenaire** : au lendemain des fêtes du centenaire en 1978, les argents en surplus ont été placés dans une fondation qui a augmenté ses fonds par les intérêts ; une partie de ces intérêts est à la disposition des jeunes ou des aînés pour des projets ; le bureau de direction est entièrement composé d'aînés ;

- ✓ **Le Mouvement des Femmes chrétiennes** : regroupement de plusieurs dames (près d'une centaine) dans ce mouvement d'Action catholique dont l'objectif est de servir la famille, le milieu social et la communauté de foi en répondant aux besoins humains en paroisse dans un esprit d'accompagnement, d'entraide, de fraternité et de responsabilité ;
- ✓ **La Main du Samaritain et le comptoir vestimentaire «Écovêtements»** : regroupement d'une trentaine de bénévoles qui viennent en aide aux démunis en distribuant des denrées alimentaires fournies par Moisson-Saguenay ou la guignolée locale et assurant le service au comptoir vestimentaire «Écovêtements» (recevoir des vêtements et les vendre à bas prix); heures et jours d'ouverture: mercredi et jeudi de 13 à 15 h et le premier mercredi de chaque mois de 18 à 20 h ;
- ✓ **Guignolée** : le premier dimanche de décembre les commerces et les résidents sont sollicités pour recueillir des dons en faveur des démunis ; les Filles d'Isabelle, les Chevaliers de Colomb et La Main du Samaritain se chargent d'organiser et soutenir cette activité ;
- ✓ **Pensée aux malades** : les organismes les Amis des aînés et le Club des Retraités communiquent un message par carte aux gens malades ;
- ✓ **Centre Plein-Vie** : organisme couvrant tout le secteur GÉANT qui encadre des gens souffrant d'un handicap léger ou moyen et organise des activités variées ;
- ✓ **La Garde paroissiale** : des personnes dont des aînés composent la garde paroissiale qui offre le service d'ordre lors de rassemblements religieux ou autres ;
- ✓ **Groupes religieux** : divers groupes gravitent autour de la pratique religieuse: la Fabrique qui administre les biens de la communauté, les chorales qui agrémentent les offices, les préposés à la pastorale et à la liturgie, etc.
- ✓ **La maison des jeunes le Pentagone** : pour les jeunes de 12 à 17 ans, située dans le sous-sol du Centre Plein-vie ;
- ✓ **Camp de jour** : pour les jeunes de 6 à 12 ans de la municipalité ; du mois de juin au mois d'août ;
- **Réseau des agents locaux** : un agent local de la municipalité soutient les citoyens et les comités dans leurs projets ;
- **(*) Différents comités agissent aussi en fonction des aînés et des familles :**
 - ✓ **Comité de la bibliothèque** : est composé de 8 membres et encadre le travail d'une dizaine de bénévoles aidant aux prêts de livres, de revues, de disques, etc. et organisant des événements spéciaux : expositions diverses, conférences, animations, etc. ;
 - ✓ **Comité de consultation loisir, sport et culture (CCLSC)** : le CCLSC est un comité consultatif de la municipalité, qui a été mis en place pour faire le lien entre les citoyens et leurs demandes et le conseil de ville. Ses membres représentent notre communauté.
 - ✓ **Comité d'embellissement** : des gens du milieu en compagnie d'un conseiller municipal travaillent à enjoliver la municipalité et organisent un concours qui récompense les meilleurs aménagements dans diverses catégories ;
 - ✓ **Comité de développement (CDE des Grandes Plaines)** : un conseiller municipal joint à un représentant de la Chambre de commerces et d'industries et un groupe de gens d'affaires cherchent les moyens d'attirer de nouveaux commerces et de nouvelles industries ; également propriétaire de l'ancien presbytère qui héberge des travailleurs guatémaltèques ;
 - ✓ **Héma-Québec** : en collaboration avec la Polyvalente et des groupes de bénévoles provenant de cinq groupes ou associations (pompiers, Chevaliers de Colomb, AFÉAS, Filles d'Isabelle et Femmes chrétiennes), tenue de cinq collectes de sang annuellement ;
- **Corporations au service de la collectivité :**
 - ✓ **Service des loisirs** : gère et administre les loisirs dans la municipalité ainsi que le centre sportif et le site touristique de la Chute à l'Ours ;
 - ✓ **Corporation des Grands Jardins** : administre et développe le site des grands jardins pour la communauté (jardins communautaires, et Centre d'amusement des petits géants) ;

- ✓ **Corporation Aménagement Forêt Normandin (CAFN)** : cette corporation formée de gens du milieu voit à ce que la forêt normandinoise, qui est sous contrôle de la compagnie forestière Résolu, soit exploitée de façon rationnelle et diversifiée pour en préserver la permanence dans le cadre de la forêt habitée et de proximité ;
- **Clubs sportifs :**
 - ✓ **Club coursiers des Neiges** : regroupe les amateurs de motoneige de tous les âges et voit à l'entretien des pistes en collaboration avec les clubs régionaux ;
 - ✓ **Club Quad** : regroupe les amateurs de VTT de tous les âges et voit à l'entretien des pistes en collaboration avec les clubs régionaux ;
 - ✓ **Divers cours** : le Service des loisirs et de la culture de la municipalité offre des cours en deux sessions distinctes aux gens qui le désirent ; un feuillet descriptif est expédié par la poste à toute la population deux fois par année. Les cours sont regroupés pour tout le secteur GÉANT ;
 - ✓ **Accès-Loisirs Maria-Chapdelaine** : la municipalité offre des activités de loisirs, culturelles et touristiques aux personnes à faible revenu gratuitement via le programme Accès-Loisirs ;

(*) signifie que ce secteur fait l'objet d'une problématique et d'une action à privilégier.

LOISIRS

(vie récréative, sportive, culturelle, spirituelle, éducative et de socialisation)

État de la situation

- **Jeux de cartes** : trois fois par semaine, pendant l'après-midi, des aînés et d'autres personnes jouent aux cartes le lundi et le jeudi à la Salle des Chevaliers, le mardi au sous-sol de l'église ;
- **Activités organisées par le Club des Retraités à la Salle communautaire :**
 - ✓ **Fête de la reconnaissance** : chaque année en janvier, brunch hommage aux bénévoles ;
 - ✓ **Fête de la fidélité (ou Fête des Jubilaires)** : chaque année en octobre ou novembre on rend hommage aux couples qui célèbrent 50, 60, 65, ou 70 ans de vie commune ;
 - ✓ **Folklore (gala)** : le 2e dimanche de chaque mois, des musiciens et des aînés de toute la région se donnent rendez-vous pour une journée folklorique ; un souper est servi sur place pour permettre de poursuivre en soirée ;
 - ✓ **Vie active** : un avant-midi par semaine, des aînés viennent participer à des exercices physiques
 - ✓ **Vie montante** : une fois par mois, des aînés se rencontrent pour des réflexions spirituelles ;
- **Pétanque** : tous les soirs de l'été quand le temps le permet, plusieurs aînés viennent pratiquer ce loisir sur un terrain spécialement aménagé et éclairé près de la Polyvalente (activité sous la responsabilité du Club des Retraités) ; de plus, un autre terrain de pétanque, celui-ci couvert, est à la disposition des campeurs et de la population au site touristique de la Chute à l'Ours ;
- **Déjeuners d'associations** : quelques associations tiennent régulièrement des déjeuners/rencontres parfois avec un conférencier ;
- **Scrabble** : une ligue de scrabble est en place et regroupe plusieurs aînés une fois la semaine ;
- **Quilles** : des ligues de quilles sont en place tout au long de la semaine et la participation des aînés est remarquable ;
- **Jardins communautaires** : situés et administré par le parc des Grands jardins, 100 parcelles sont disponibles dont plus de 80 occupées en 2019 ;
- **Centre d'amusement des Petits Géants** : centre d'amusement pour les enfants entre 0 et 10 ans ; disponible en tout temps, les abonnés ont une carte magnétique ; administré par les Grands jardins
- **(*) Les aînés** constituent un immense réservoir de connaissances, d'expériences et de vécus inexploités.
- **CPE Croque la vie** ; bureau coordonnateur qui supervise 300 places en milieu familial.

(*) signifie que ce secteur fait l'objet d'une problématique et d'une action à privilégier.

RESPECT ET INCLUSION SOCIALE

(âgisme, discrimination, inégalités socioéconomiques, relations intergénérationnelles)

État de la situation

- **Accès-Loisirs** : activités gratuites pour la population à faible revenu, inscriptions 2 fois par année ;
- **Loisirs au CIUSSS Mission CHSLD et au Pavillon Normandin** : une trentaine de bénévoles (essentiellement des aînés) organisent des loisirs dans ces deux établissements à différentes périodes de l'année ;
- **Loisirs : Centre Plein-Vie** : centre de jour secteur GÉANT pour les personnes ayant une déficience physique ou intellectuelle ;
- **Journée de la famille et des aînés** : en été sous un chapiteau dressé dans le Parc du Centenaire, des gens de tous les âges se rassemblent et participent à diverses activités ;
- **Visite spéciale** : trois fois par année c'est-à-dire à la fête des mères, à celle des pères et à Noël, des membres de l'organisme Les Amis des Aînés rendent visite à une centaine d'aînés ;
- **Rabais pour aînés** : sur présentation de leur carte de membre, les aînés du Club des Retraités (FADOQ) bénéficient de rabais dans divers commerces locaux, régionaux et provinciaux ;
- **Centre Plein-Vie** : organisme dont l'établissement est à Normandin, mais qui couvre tout le secteur GÉANT, et encadre des gens souffrant d'un handicap en organisant des activités variées ;
- **Centre de jour** : deux fois par mois, pour libérer quelques instants les aidants naturels, des bénévoles avec l'aide de permanents reçoivent des aînés en perte d'autonomie venant de tout le secteur pour des activités au CIUSSS Mission CHSLD de Normandin ;
- **Guignolée** : le premier dimanche de décembre les commerces et les résidents sont sollicités pour recueillir des dons en faveur des démunis ; les Filles d'Isabelle, les Chevaliers de Colomb et La Main du Samaritain se chargent d'organiser et soutenir cette activité ;
- **Pensée aux malades** : les organismes les Amis des aînés et le Club des Retraités communiquent un message par carte aux gens malades ;
- **(*) Événements se déroulant à Normandin et intéressant les aînés et les familles :**
 - ✓ **Activité de Noël** : en soirée, entre la fin du mois de novembre et le début du mois de décembre, illumination du sapin de Noël au parc du centenaire, animation et activités familiales ;
 - ✓ **Classique de Volleyball** : en août au Site touristique de la Chute à l'Ours, grand rassemblement d'équipes de volleyball de plage venant de partout pour une compétition haute en couleur ;
 - ✓ **Club de patinage artistique** : les Étoiles sur glace regroupent des jeunes adeptes de ce sport et donnent au moins un spectacle par hiver ;
 - ✓ **Concerts** : toute la population peut assister à différentes périodes de l'année à des concerts, dont ceux donnés par les élèves de la concentration Musique / études de la Polyvalente et ceux qui se déroulent dans le parc du centenaire ;
 - ✓ **Différents clubs sportifs** : en été, la population peut pratiquer des loisirs sportifs en s'inscrivant au club de soccer, de baseball et de tennis ;
 - ✓ **Salon automnal** : rendez-vous culturel se déroulant à la polyvalente regroupant des artistes et artisans locaux ; expositions, dégustations de mets et spectacle musical ;
 - ✓ **Théâtre d'été** : la troupe de théâtre Les Zanimés se produit pendant la saison estivale au Site touristique de la Chute à l'Ours ;
 - ✓ **Tournois hockey** : différents tournois prennent place au Centre sportif tout au long de la saison hivernale : tournoi d'adultes, Novice-Atome, familial, etc.

(*) signifie que ce secteur fait l'objet d'une problématique et d'une action à privilégier.

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

(soutien communautaire, soutien à domicile, prochesaidants, saines habitudes de vie – SHV)

État de la situation

- **Services de santé :**

- ✓ **Ambulance :** un propriétaire local assure ce service avec plusieurs préposés ;
 - ✓ **CIUSSS Saguenay-Lac-Saint-Jean :** la mission consiste à fournir en toute continuité et en les rendant accessibles le plus possible à la population de la MRC de Maria-Chapdelaine et de la municipalité de Saint-Ludger-de-Milot :
 - En première ligne, des services de santé et des services sociaux, de nature préventive ou curative, de réadaptation et de réinsertion ;
 - Lorsque la situation l'exige, des services diagnostiques et des soins médicaux généraux et spécialisés ;
 - Et, ultimement, de façon temporaire ou permanente, des services d'hébergement aux adultes ne pouvant plus demeurer dans leur milieu de vie malgré le support de leur entourage ; (CHSLD Normandin, 32 lits)
 - ✓ **(*) Multi-Services Albanel :** différents services offerts à domicile, moyennant de légères compensations, pour les aînés ou les gens souffrant d'incapacité ; plusieurs aînés méconnaissent cet organisme ;
 - ✓ **Pharmacie :** établissement affilié au groupe Familiprix ; livraison des médicaments ;
 - ✓ **Présence de médecins :** une équipe multidisciplinaire est présente dans le cadre de l'offre de service GMF ;
- **Autres services :**
 - ✓ **Popote roulante :** ce service est offert par le supermarché IGA local ;

(*) signifie que ce secteur fait l'objet d'une problématique et d'une action à privilégier.

SÉCURITÉ

(police, incendies, sécurité civile, maltraitance)

État de la situation

- **(*) S.Q. :** la Sûreté du Québec dessert toutes les municipalités de la MRC (prévention, ordre, plusieurs services, dont le programme PAIR, etc.) ; le programme PAIR est souvent méconnu des aînés ;
- **Service incendie :**
 - Pour Normandin, St-Edmond, Girardville, Albanel et St-Thomas : service offert par le regroupement de cinq municipalités sous le nom de Sécurité incendie Le GÉANT (prévention, extinction des incendies, etc.) ;
 - Pour le secteur nord d'Albanel près de Dolb-Mist : service offert par la Sécurité incendie de Dolbeau-Mistassini.

(*) signifie que ce secteur fait l'objet d'une problématique et d'une action à privilégier.